Conférence Octopus 2015

Coopération contre la Cybercriminalité

17 – 19 juin 2015

Palais de l'Europe, Conseil de l'Europe, Strasbourg, France

Version 15 juin 2015

Projet

Programme de la Conférence

La Conférence Octopus fait partie du projet Cybercriminalité@Octopus qui est financé par des contributions volontaires de l'Estonie, du Japon, de Monaco, de la Roumanie, du Royaume-Uni, des États-Unis et de Microsoft.

COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

www.coe.int/Cybercriminalité

Présentation synthétique du programme

MERCREDI 17 JUIN			
Session plénière	*Hémicycle*		
9h00	**Session d'ouverture**		
10h00	**Le point de la situation :** ► Cybercriminalité en 2015 : Quid de l'état de droit dans le cyberespace ? ► Politiques internationales sur la cybercriminalité : où en sommes-nous ?		
Sessions de travail	*Salle1*	*Salle 2*	*Salle 3*
14h00	**Atelier 1 :** ► Consolidation des capacités en matière de lutte contre la cybercriminalité : bonnes pratiques, exemples de succès, expériences tirées et programmes à venir	**Atelier 2 :** ► Preuve dans le nuage : accès de la justice pénale aux données	**Atelier 3 :** ► Victimes de cyber-délits : qui est-ce qu'elles intéressent ?
JEUDI 18 JUIN			
Sessions de travail	*Salle1*	*Salle 2*	*Salle 3*
9h00	**Atelier 4 :** ► Législation en matière de cybercriminalité et mise en œuvre de la Convention de Budapest	**Atelier 5 :** ► Coopération internationale : Atelier pour les points de contact 24/7 et autorités chargées de l'entraide judiciaire	Réunion en marge de l'East-West Institute
Sessions de travail	*Salle1*	*Salle 2*	*Salle 3*
14h00	**Atelier 7 :** ► Politiques, activités et initiatives des organisations internationales et du secteur privé en matière de cybercriminalité	**Atelier 8 :** ► Radicalisation sur Internet : la perspective de la justice pénale	**Atelier 6 :** ► Groupe de travail SOP sur les procédures opératoires standard *Salle 9* **Atelier 9 :** ► Protéger les enfants contre la violence sexuelle en ligne
VENDREDI 19 JUIN			
Session plénière	*Salle 1*		
9h00	**Plénière :** ► Résultats des travaux des Ateliers ► Panel : Sécurité, vie privée et état de droit dans le « cloud » ► Conclusions		
13h00	*Fin de la conférence*		

Détail du programme (projet)

MERCREDI 17 JUIN	
Session plénière	*Hémicycle (Langues : anglais, français, russe, espagnol) – retransmission en direct par webcast*
9h00	**Session d'ouverture : planter le décor** – Thorbjørn Jagland (Secrétaire Général, Conseil de l'Europe) – Almir Šahović (Ambassadeur, Représentation Permanente de la Bosnie-Herzégovine) – Jean-Yves Latournerie (Préfet chargé de la lutte contre les cybermenaces, Conseiller du gouvernement, France) – Marta Santos Pais (Représentante spéciale du Secrétaire Général des Nations Unies sur la violence à l'égard des enfants) – Kamalina De Silva (ministre de la Justice, Sri Lanka) – Uri Rosenthal (Envoyé spécial pour le Global Conference on Cyberspace 2015, ancien Ministre des Affaires étrangères, Pays-Bas)
9h45	Pause café
10h00	**Cybercriminalité en 2015 : Quid de l'état de droit dans le cyberespace ?** *La cybercriminalité faisant peser une menace croissante, les participants vont débattre sur la capacité des pouvoirs publics à garantir l'état de droit dans le cyberespace, à protéger les individus contre la criminalité et à défendre le droit des victimes.* Modérateur : Albert Antwi-Boasiako (Bureau de la criminalité dans le cyberespace, Ghana) ▶ Panel : Menaces dans le cyberespace – Simon MULLIS (FireEye, Royaume-Uni – Noboru Nakatani (Directeur exécutif de l'IGCI (INTERPOL Global Complex for Innovation), Singapour – Heiko Löhr, (Police criminelle fédérale de l'Allemagne - BKA), Wiesbaden, Allemagne **Questionnaire de la Conférence (App) : Votre expérience et votre avis sur l'état de droit dans le cyberespace** – **Question 1 : Quelles sont actuellement les principales menaces dans le cyberespace ? (les énumérer par ordre de priorité)** – **Question 2 : Dans quelle mesure les pouvoirs publics sont-ils capables de protéger les individus/sociétés contre le crime et de défendre leurs droits dans le cyberespace ? (de 0 [aucune capacité] à 10 [le cyberespace est pour l'essentiel sûr ; les délits et violations de droits sont l'exception ; les criminels sont traduits en justice])** – **Question 3 : Quels sont les principaux obstacles qui empêchent de garantir l'état de droit dans le cyberespace ?**
11h15	**Politiques internationales en matière de cybercriminalité : où en sommes-nous ?** *Élaborer une politique internationale dans tous les aspects du cyberespace se révèle*

MERCREDI 17 JUIN	
	difficile étant donné les intérêts puissants, multiples et souvent contradictoires. Ce panel a pour but de dégager un consensus sur lequel s'appuyer en matière de cybercriminalité et de justice pénale dans le cyberespace. Modérateur : Michèle Ramis (Ambassadrice chargée de la lutte contre la criminalité organisée, Ministère des Affaires étrangères, France) ► Panel – Heli Tiirmaa-Klaar (Chef de la Coordination de la politique cyber, Service action extérieure européenne, Union européenne) – David Tait (Division Etat de Droit, Secrétariat du Commonwealth, Londres) – Thomas Dukes (Coordinateur adjoint pour les questions cyber, Département d'Etat américain et Président du Sous-groupe du G7 sur la Criminalité high-tech) ► Discussion
12h30	Pause déjeuner

MERCREDI 17 JUIN	
Sessions de travail	
14h00 – 18h00	*Salle 1 (Langues : anglais, français, russe, espagnol) – retransmission en direct par webcast* **Atelier 1 : Consolidation des capacités en matière de lutte contre la cybercriminalité : bonnes pratiques, exemples de succès, expériences tirées et programmes à venir** *La consolidation des capacités est devenue l'approche internationale privilégiée pour traiter les défis de la cybercriminalité et des preuves électroniques. L'établissement du Bureau des Programmes du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité (C-PROC) en Roumanie (avril 2014), les résultats du Congrès des Nations Unies sur la prévention du crime et la justice pénale (Qatar, avril 2015) ou encore la Conférence mondiale sur le cyberespace (La Haye, Pays-Bas, avril 2015) le montrent bien. Cet Atelier a pour but d'illustrer comment des politiques adoptées par la communauté internationale sont traduites en actions concrètes.* Modérateurs : Geronimo Sy (Secrétaire général adjoint du ministère de la Justice, Philippines) Cécile Barayre (Responsable des questions économiques chargée du Programme sur le commerce électronique et la réforme légale, CNUCED, Genève) Rapporteur : Bojana Paunovic (Juge, Cour d'appel, Serbie) Secretariat: Victoria Catliff (Cybercrime Programme Office of the Council of Europe, C-PROC) ► Session de brainstorming: De quelles capacités faut-il se doter ? (14h00 – 15h00) **Question (App) : Quels besoins devrait être traités par un projet de consolidation des capacités sur la cybercriminalité et les preuves électroniques ? (Les énumérer par ordre de priorité)** ► Panel 1 : Consolidation des capacités en tant que politique internationale (15h00-15h45) – Union européenne (Panagiota-Nayia Barmpaliou, Responsable de Programme, Lutte contre les menaces mondiales, transnationales et émergentes, Direction générale pour la coopération internationale et le développement, Commission européenne, Bruxelles) – Office des Nations Unies contre les drogues et le crime (Tania Banuelos, Responsable de la prévention de la criminalité et de la justice pénale, OCB) – Global Forum for Cyber Expertise (David van Duren, Chef du Secrétariat du GFCE, Pays-Bas) – Discussion Pause café 15h45 – 16h00 ► Panel 2 : Consolidation en action : ingrédients et expériences (16h00 – 16h45) – Consolidation des capacités par l'Organisation des États américains (Belisario Contreras, Responsable de Programme, Comité interaméricain contre le terrorisme, OEA) – Consolidation de capacités de lutte contre la cybercriminalité à la Banque mondiale (Jinyong Chung, Conseiller principal, Banque mondiale)

MERCREDI 17 JUIN	
	– GLACY, Cybercriminalité@EAP II et Cybercriminalité@Octopus : projets du Bureau des Programmes du Conseil de l'Europe sur la cybercriminalité (C-PROC) en Roumanie (Steven Brown, Responsable de projet, Conseil de l'Europe) – Discussion ► Panel 3 : Consolidation des capacités pour les juges et les procureurs : formation judiciaires – Retour d'expérience (16h45 – 17h45) – Le concept de formation judiciaire (Adel Jomni, Université de Montpelliers) – La formation judiciaire en action (Mamadou Diakhate, Centre de Formation judiciaire, Sénégal) – Bojana Paunovic (Juge, Cour d'Appel, Serbie) – Discussion : Retour d'expérience ► Conclusions

MERCREDI 17 JUIN	
14h00 – 18h00	*Salle 2 (Langue : anglais) - Note : les règles de Chatham House s'appliquent* **Atelier 2 : Les preuves dans le nuage : accès de la justice pénale aux données** *Cet Atelier vise à aider à faire émerger des solutions aux défis qui se posent aux autorités de la justice pénale pour l'obtention de preuves électroniques :* – *importance et portée de la cybercriminalité et des preuves électroniques* – *défis politiques (y compris les rumeurs de surveillance massive)* – *défis juridiques (notamment le cloud computing et les questions de localisation, de territorialité et de juridiction)* – *défis techniques (peer-to-peer/VPN, cryptage, anonymiseurs, passage de l'IPv4 à l'IPv6 et technologie Carrier-grade NAT)* – *défis liés au processus d'entraide juridique.* *L'Atelier apportera des informations au "Groupe des preuves dans le nuage" établi par le Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) en décembre 2014.* Modérateurs : Erik Planken (Président du Comité de la Convention sur la cybercriminalité, Ministère de la Justice, Pays-Bas) John Lyons (Directeur général, International Cyber Security Protection Alliance, Royaume-Uni) Rapporteur : Mary Jane Lau Yuk Poon (Assistant Solicitor General, Maurice) Secrétariat: Alexandru Frunza (Division cybercriminalité, Conseil de l'Europe) ► Panel 1 : Les défis auxquels sont confrontés les autorités de justice pénale (14h00-14h45) – Compte-rendu abrégé du Groupe sur les preuves dans le nuage (Membre du CEG) – Etude de cas (Marc Zoetekouw / Rob Meijer, Pays-Bas) – Observations par des représentants des autorités judiciaires Pause café 15h45 – 16h00 ► Panel 2 : problèmes juridiques, options, solutions (14h45-15h45, 16h00 – 16h30) – Présentations introductives (7 minutes chacun) : - Bert-Jaap Koops, Professeur, Tillburg Institute for Law, Technology and Society, Pays-Bas - Joseph Schwerha, Professeur, California University of Pennsylvania California,Etats-Unis - Ian Walden, Professeur en droit de l'information et des communications et Chef de l'Institute of Computer and Communications Law (ICCL) au Centre for Commercial Law Studies, Queen Mary University, Londres, Royaume-Uni - David Aylor, Avocat, Charleston, États-Unis – Discussion ► Panel 3 : Le point de vue du secteur et des autorités de protection des données (16h30 – 17h45) – Débats et discussions ► Conclusions (17h45-18h00) ►

MERCREDI 17 JUIN	
14h00 – 18h00 Pause café 15h45 – 16h00	*Salle 3 (Langue : anglais)* **Atelier 3 : Victimes de la cybercriminalité – Qui s'y intéresse ?** *Les politiques, stratégies, débats publics et mesures concrètes en matière de lutte contre la cybercriminalité tendent à ignorer l'impact de ce phénomène sur les victimes et le fait qu'il affecte les droits fondamentaux personnels. L'Atelier a pour but de cartographier les problèmes que cela entraîne en vue de mettre la problématique des victimes sur le devant de scène et de documenter des bonnes pratiques sur lesquelles capitaliser pour aller de l'avant.* Modérateurs : Betsy Broder (Counsel for International Consumer Protection, Federal Trade Commission, Etats-Unis) Rapporteur : Frederico Moyano Marques (Portuguese Association for Victim Support) Secrétariat: Emma Bishop (Stagiaire, Division cybercriminalité, Conseil de l'Europe) ► Introduction (Betsy Broder et Frederico Moyano Marques) ► Victimes de la cybercriminalité : qui sont-elles et quels sont les problèmes qui se posent ? (Marianne Junger, Professeur, University of Twente, Pays-Bas) ► Travailler avec la jeunesse (Janice Richardson, ENABLE) ► Escroquerie affective en tant qu'exemple de préjudice grave (Fleur Van Eck, Fraudhelpdesk, Pays-Bas) ► Assistance aux victimes (Frederico Moyano Marques and Raffaele Zallone, Lawyer, Bar of Milano, Italy) ► Toucher toutes les communautés ► Assistance aux victimes ► Conclusions : impact de la cybercriminalité sur les victimes et leurs droits – défis et solutions (groupe de discussion)

JEUDI 18 JUIN	
Sessions de travail	
9h00 – 12h30 Pause café 10h45-11h00	*Salle 1 ((Langues : anglais, français, russe, espagnol) – retransmission en direct par webcast* **Atelier 4 : Législation en matière de cybercriminalité et mise en œuvre de la Convention de Budapest** *En 2014/2015, il semble que les réformes législatives en matière de cybercriminalité et de preuves électroniques s'accélèrent alors que la Convention de Budapest sert de lignes directrices pour de nombreux pays en aidant ceux-ci à assurer la compatibilité avec les normes internationales. Cet Atelier a pour but de contribuer à ce processus d'harmonisation mondiale de la législation en partageant des bonnes pratiques mais aussi des informations sur les problèmes rencontrés.* Modérateurs : Zahid Jamil (Pakistan) Irene Kabua (Commission du Kenya sur la réforme du droit) Rapporteur : Francisco Salas Ruiz (Informatic Law Prosecutor and Director of the Law in Effect System, Procuraduría General de la República, Costa Rica) Secrétariat: Marie Agha-Wevelsiep (Division cybercriminalité, Conseil de l'Europe) ► Tour de table/session de remue-méninges : récents développements législatifs pertinents (droits substantive et procédural sur la cybercriminalité) dans le monde **Question (App) : Quels développements législatifs sont intervenus dans votre pays en 2014/2015? (Merci de les énumérer)** ► Quels sont les éléments d'un cadre juridique exhaustif sur la cybercriminalité et els preuves électroniques ? Votre législation est-elle suffisante ? Bonnes pratiques ? ► Le processus : comment s'y prendre pour préparer des textes législatifs sur la cybercriminalité ? Qui décide, qui est associé, qui dirige, quelle est la procédure ? ► Comment déterminer si la législation est efficace ? ► Conclusions

JEUDI 18 JUIN	
9h00 – 12h30 Pause café 10h45-11h00	*Salle 2 (Langue : anglais, russe) – Note : ouvert uniquement aux autorités de justice pénale* **Atelier 5 : coopération internationale - Atelier pour les points of contact 24/7 et autorités compétentes pour l'entraide judiciaire** *Une coopération internationale efficiente (notamment la coopération policière, l'entraide judiciaire et les mesures accélérées de préservation des preuves électroniques) est essentielle pour l'investigation et les poursuites en matière de cybercriminalité et d'autres délits impliquant des preuves électroniques. En décembre 2014, le Comité de la Convention sur la cybercriminalité (T-CY) a parachevé une évaluation détaillée du fonctionnement des dispositions en matière d'entraide judiciaire et adopté un ensemble de recommandations pour rendre l'entraide plus efficiente, renforcer le rôle des points de contact 24/7 et assurer une coopération directe par-delà les frontières. Cet Atelier a pour but de promouvoir le suivi de ces recommandations.* Modérateurs : Betty Shave, Assistante au Chef adjoint pour les délits informatiques internationaux, Section Criminalité informatique et Propriété intellectuelle, Département de la Justice, Etats-Unis Cristina Schulman, Vice-présidente du Comité de la Convention sur la Cybercriminalité, ministère de la Justice, Roumanie Rapporteur : Claudio Peguero (National Police, Dominican Republic) Secrétariat: Alexandru Frunza (Division cybercriminalité, Conseil de l'Europe) ► Récapitulatif : le défi de la coopération international sur la cybercriminalité et les preuves électroniques et les conclusions et recommandations de l'évaluation menée par le T-CY (9h00 – 9h45) – Aperçu (Betty Shave et Cristina Schulman) – Discussion ► Renforcer le rôle des points de contact 24/7 (Recommandation 9 de l'évaluation du T-CY) (9h45 – 10h45) – Introductions: exemples de mise en oeuvre(TBC) – Expérience pratique: tour de table ► Coopération à l'œuvre : obtenir des informations sur les abonnés (11h00 – 12h00) – Remarques introductives (Pedro Verdelho, Procureur, Portugal) – Expérience pratique dans l'obtention sur les données relatives aux abonnés de manière intentionnelle (tour de table) ► Solutions internationales supplémentaires (Recommandations 19 à 24 de l'évaluation du T-CY) - aperçu (12h00 – 12h20) – Aperçu (Cristina Schulman) – Discussion ► Conclusions (12h20 – 12h30)

JEUDI 18 JUIN	
14h00 – 18h00 Pause café 15h45 – 16h00	*Salle 3 (Langue : anglais)* **Atelier 6 : Groupe de travail SOP sur les procédures opératoires standard en matière de preuves électroniques** *Cet Atelier a pour but de contribuer au développement de Procédures opératoires standard génériques pour les preuves électroniques. Les membres de ce groupe de travail mettront à profit cet atelier pour s'entendre sur la portée et le processus permettant d'aboutir à la préparation à l'adoption de SOP robustes et résilientes.* Modérateur : Nigel Jones (Royaume-Uni) Rapporteur : Steve Brown (Responsable de projet, Conseil de l'Europe, Bucarest) Secretariat: Zlatka Mitrova (Cybercrime Programme Office of the Council of Europe, C-PROC) ► EESOP : introductions et objectifs ► Cartographie du processus et préparation des procédures : approches et contenu ► Que devraient décrire les EESOP ? Portée et Direction ► Parties prenantes : Identification et Collaboration ► Recommandations et prochaines étapes pour le groupe de travail sur les EESOP

JEUDI 18 JUIN	
14h00 – 18h00 Pause café 15h45 – 16h00	*Salle1 ((Langues : anglais, français, espagnol) – retransmission en direct par webcast* **Atelier 7 : Politiques, activités et initiatives des organisations internationales et du secteur privé en matière de cybercriminalité** *Cet atelier propose une plateforme pour que des organisations présentent leurs initiatives. Il s'agit de favoriser les synergies et l'interaction entre plusieurs parties prenantes.* Modérateurs : Jean-Christophe Le Toquin (SOCOGI, France) Aminiasi Kefu (Acting Attorney General and Director of Public Prosecutions, Tonga) Rapporteur : Norberto Frontini (Ministère de la Justice, Argentine) Secrétariat: Alexandru Frunza (Cybercrime Division, Council of Europe) ► Coopération transfrontalière – partage d'information – poursuites : étude de cas (Betsy Broder (Counsel for International Consumer Protection, Federal Trade Commission, Etats-Unis), et Abdul Chukkol (Commission contre la fraude économique et financière, Nigéria) ► Global Cooperation in Cyberespace Initiative de l'EastWest Institute (Bruce W. McConnell, Premier Vice-Président, EWI) ► Association internationale d'experts confirmés en cybersécurité et contre la cybercriminalité (Monika Josi et Christian Aghroum) ► Collaborative Security : An approach to tackling Internet Security issues (Christine Runnegar, Directrice, Politique publique, Internet Society) ► Initiatives du Commonwealth en matière de cybercriminalité (David Tait, Division Etat de droit, Secrétariat du Commonwealth, Londres) ► Réseau mondial de procureurs contre l'e-criminalité - Global Prosecutors E-Crime Network (Esther George, Consultante, International Association of Prosecutors, Royaume-Uni) ► Le projet EVIDENCE Project (Maria Angela Biasiotti, Institut pour la Théorie et les techniques d'information juridique, Conseil national italien de la recherche, Florence) ► Conclusions

JEUDI 18 JUIN	
14h00 – 18h00 Pause café 15h45 – 16h00	*Salle 2 (Langue : anglais, russe)* **Atelier 8 : Radicalisation sur Internet : la perspective de la justice pénale** *Cet Atelier a pour but de promouvoir la mise en œuvre du Protocole Additionnel à la Convention sur la Cybercriminalité concernant l'incrimination d'actes de nature raciste et xénophobe commis par l'intermédiaire de systèmes informatiques (STE 189) de 2003. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont un moyen inégalé de faciliter la liberté d'expression dans le monde entier, mais elles peuvent être aussi utilisées de manière abusive pour disséminer des contenus ou des menaces motivées par des considérations racistes et xénophobes ou encore des insultes ou la négation, la minimisation abusive, approbation ou la justification du génocide ou de crimes contre l'humanité. Les TIC peuvent jouer un rôle important dans la radicalisation d'individus qui rejoignent ensuite des groupes terroristes ou participant à des infractions terroristes.* Moderateur: Andrea Candrian (Ministry of Justice, Switzerland) Rapporteur: Ehab Elsonbaty (Judge, Egypt/Qatar) Secrétariat: Marie Agha-Wevelsiep (Cybercrime Division, Council of Europe) ► TIC et radicalisation : quel lien ? – Tour de table/discussion ► Council of Europe standards (14h20 – 15h00) – Sur le Protocole relative à la xénophobie et au racisme propagés par l'intermédiaire de systèmes informatiques (STE 189) – But et portée – Etat de la mise en œuvre – Convention sur la Prévention du terrorisme et Protocoles liés - Les standards du Conseil de l'Europe et cas pratiques ► Liberté d'expression contre xénophobie et racisme : où sont les limites ? (15h00 – 15h45) – Ana Salinas de Frías (Université de Malaga, Espagne) – Tarlach McGonagle (Institute for Information Law (IViR), Faculté de droit, Université d'Amsterdam) ► Les mesures de justice pénale contre la radicalisation sur Internet (16h00 – 17h30) – Analyse du terrorisme motive par la religion (Robert Hauschild, Federal Criminal Police (BKA), Allemagne) – L'expérience de la France (Valérie Maldonado, Commissaire Divisionnaire, OCLCTIC, France) – L'expérience de la Norvège (Eirik Trønnes Hansen, Procureur, NCIS, Norvège) ► Conclusions (17h30 – 18h00) ► Conclusions (17h30 – 18h00)

JEUDI 18 JUIN	
14h30 – 18h00 Pause café 15h45 – 16h00	*Salle 9 (Langues : anglais, français)* **Atelier 9 : Protéger les enfants contre la violence sexuelle en ligne** *Le Représentant spécial du Secrétaire général des Nations Unies sur la violence à l'égard des enfants (SRSG) organise au Conseil de l'Europe à Strasbourg les 18 et 19 juin une Réunion transrégionale de haut niveau sur la protection des enfants contre la violence sexuelle. Les participants à la Conférence Octopus sont invités à se joindre à la Session thématique II de cette Réunion sur « La protection des enfants contre les abus sexuels par l'intermédiaire des technologies de l'information et des communications ». Cette session couvrira des questions telles que la cyber-séduction (grooming), l'obtention de preuves électroniques liées à la violence sexuelle en ligne et l'action de la justice pénale contre les abus en ligne à l'encontre des enfants.* ► Réunion transrégionale de haut niveau (programme)

VENDREDI 19 JUIN	
Session plénière	*Salle 1 (Langues : anglais, français, russe, espagnol)*
9h00 Pause café 11h00 – 11h15	**Plénière :** ► Résultats des travaux en ateliers (9h00 – 10h00) *Rapporteurs and moderators will present the key findings of workshops* – Atelier 1: capacités en matière de lutte contre la cybercriminalité – Atelier 2: preuve dans le nuage – Atelier 3: victimes de cyber-délits – Atelier 4: législation en matière de cybercriminalité – Atelier 5: coopération internationale – Atelier 6: les procédures opératoires standard – Atelier 7: initiatives en matière de cybercriminalité – Atelier 8: radicalisation – Atelier 9: protéger les enfants contre la violence sexuelle en ligne ► A nouveau: Menaces dans le cyberespace (10h00 – 10h45) – Résultats des questions 1 (APP) – Discussion ► Panel : Sécurité, vie privée et état de droit dans le "cloud" – Est-ce que nous progression ? (11h00 – 12h00) *L'édition 2010 de la Conférence Octopus (Octopus Conference 2010) s'était concentre sur les défis liés au cloud computing concernant l'action des services de poursuite et la vie privée. Ce panel de discussion portera sur les progrès, les reculs, les nouveaux risques et les nouvelles opportunités qui se sont faits jour ces cinq dernières années, afin d'esquisser une perspective pour les cinq prochaines.* Panel: – Jean-Philippe Walter (Président du Comité consultative Convention 108 (T-PD), Préposé fédéral suppléant, Switzerland) – Papa Assane Touré (Secrétaire général adjoint du Gouvernement, Primature du Sénégal) TBC – Christine Runnegar (Internet Society, Switzerland) TBC – Eric Freyssinet (Advisor to the Prefect in charge of cyberthreats, Ministry of Interior, France) ► Octopus takeaways (12h00 – 13h00) Moderator: Ms Gabriella Battaini-Dragoni Secrétaire Général Adjoint (Conseil de l'Europe) **Question 4 (APP): Quelles sont les 3 points clés à retenir de la Conférence Octopus?** Panel: – Howard Schmidt (Former Cyber Security Advisor for Presidents Bush and Obama, Co-Founder Ridge Schmidt Cyber, Executive Director SAFECode, USA) – Yvonne Atakora Obuobisa (Ag. Director of Public Prosecutions, Ministry of Justice & Attorney-General's Department, Ghana) TBC – Anisul Huq (Minister of Law, Justice Parliamentary Affairs, Bangladesh) TBC

VENDREDI 19 JUIN	
	– Sakeus Shanghala (Attorney General, Namibia) TBC – Jayantha Fernando (Director/Legal Advisor, ICTA, Sri Lanka) ► Conclusions
13h00	*Fin de la conférence*